

Procès-verbal du Conseil d'école du 14 juin 2016

L'an deux mil seize et le mardi 14 juin 2016 dans la salle de bridge du Manga s'est tenu le conseil d'école sous la présidence de Monsieur FARINEAU, directeur de l'EPC.

Etaient présents à ce conseil :

Les enseignants de l'école : Mesdames Lafontaine, Evina Bolo, Lekika, Cech, Rousseau, Maïssa, Téné, Laloy et Messieurs Farineau, Alfonsi, Gonnod, Aboladé, Moutin, Mikoumou, Engone, Grand, Nzikou.

Les délégués de parents d'élèves : Mesdames Massard, Ngabima et Messieurs, Mestre, Kozé, Boubebey, Kissengori.

Représentant M. Fanéné de la COMILOG : M. Taty Taty.

Absences excusées : Mme Menjie intervenante d'Anglais et M. Rendjogo parent d'élèves

Le secrétaire de séance volontaire est Monsieur Mikoumou Ng. Wilfrid

L'ordre du jour de ce conseil s'articulait autour des points suivants :

Lecture et approbation du procès-verbal du conseil d'école du 10 mars 2016

- 1) Calendrier scolaire 2016-2017 : informations et adoption
- 2) Bilan des activités périscolaires et propositions éventuelles
- 3) Bilan du soutien scolaire et propositions éventuelles
- 4) Bilan des diverses manifestations de l'année organisées à l'école pendant l'année scolaire (Fête de Noël, Carnaval, tournoi de football) et propositions éventuelles
- 5) Préparation de la rentrée scolaire 2016 : Effectifs des élèves, Répartition pédagogique, Equipe enseignante, Procédure des inscriptions des nouveaux élèves rappel
- 6) Liaison Maternelle Cadres/EPC : informations sur les dispositifs mis en place
- 7) Liaison EPC/Lycée Henri Sylvoz : Informations sur les dispositifs mis en place
- 8) Informations sur le déroulement du CEP
- 9) Photographe : informations
- 10) Recommandations de fin d'année - Départs anticipés des élèves - Arrivée tardive des élèves à la rentrée 2016 - Remise des livrets scolaires et de la notification de passage et des manuels scolaires

Ouverture du conseil d'école

Après avoir remercié les présents, M. Farineau fait circuler la liste d'émargements tout en signalant les absences excusées et l'absence remplacée. Ensuite il invite tout le monde à prendre connaissance des documents inhérents au conseil d'école (Convocation au conseil d'école, ordre du jour, calendrier scolaire 2016/2017, procès-verbal du conseil d'école du 10 mars 2016).

De la lecture et approbation du conseil d'école : il n'y a eu aucune intervention et le procès-verbal du conseil d'école du 10 mars 2016 a été adopté à l'unanimité.

1) Le calendrier scolaire 2016/2017

Reprenant la parole, Monsieur Farineau rappelle que le calendrier de l'EPC répond bien aux critères en vigueur exigés dans le cadre de l'homologation de l'école à savoir 36 semaines de classe. Il a été approuvé par l'instance de la tutelle, l'Inspectrice de l'Education Nationale en poste à Cotonou avec quelques remarques. Le directeur indique que le calendrier scolaire gabonais, ne comprend lui que 33 semaines de classe. Celui de l'EPC compte près de 934 heures de classe pour l'année scolaire. La rentrée scolaire 2016/2017 aura lieu le 12 septembre 2016, avec une prérentrée le 9 septembre 2016 pour les enseignants de l'EPC.

Le calendrier des vacances avec des appellations laïcisées se présente comme suit :

- Vacances d'automne : du vendredi 28 octobre 2016 après la classe au lundi 7 novembre 2016 au matin (1 semaine)
- Vacances de fin d'année : du mardi 20 décembre 2016 après la classe au jeudi 5 janvier 2017 au matin (2 semaines)
- Vacances d'hiver : du vendredi 24 février 2017 après la classe au lundi 6 mars 2017 au matin (1 semaine)
- Vacances de printemps : du vendredi 21 avril 2017 après la classe au lundi 8 mai 2017 au matin (2 semaines)

Fin des cours vendredi 30 juin 2017 après la classe.

M. Farineau fait remarquer que la dernière période scolaire de cette année s'est étalée sur 9 semaines alors qu'elle ne devrait en compter que 6 à 8 au maximum. Par ailleurs, il a reconnu la difficulté de faire coïncider le calendrier scolaire de l'EPC avec celui du lycée Henri Sylvoz. Cette situation n'arrange notamment pas les parents qui ont les enfants dans les deux structures.

2) Bilan des activités périscolaires

M. Farineau informe que les activités périscolaires se sont étalées de début octobre 2015 à fin mai 2016, le mardi après la classe de 16h15 à 17h15. Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont bénéficié deux longues périodes, les classes de CP et CE1 une période adaptée et un peu plus courte au mois de mai 2016. Le bilan est positif car ces activités s'inscrivent bien dans l'ouverture de l'école aux divers domaines, rassure-t-il. Le baseball nouvelle activité proposée cette année, a connu un franc succès au même titre que les autres activités, sportives et artistiques. La répartition des périodes a été pertinente notamment pour les plus jeunes élèves en ce qui concerne la durée. Il enchaîne en expliquant que la difficulté majeure réside sur la répartition des élèves dans les ateliers. En effet, les enseignants et le personnel de l'école proposent environ une douzaine d'ateliers différents pour chaque période, or le nombre d'élèves est nettement plus important pour les périodes 1 et 2, 166 élèves à répartir, en période 3, il n'y avait que 120 élèves à répartir. L'an prochain, une organisation un peu différente sera peut-être mise en place. Pour plus d'efficacité, on pourra scinder les grands (CE2, CM1 et CM2) en deux groupes : CM2 et CM1 pour une période et CE2 et CE1 pour une autre période, explique-t-il. De cette façon, les groupes seront plus équilibrés car certains ateliers monopolisent plus d'intervenants.

3) Bilan du soutien scolaire

L'Aide personnalisée qui est facultative a eu lieu depuis fin septembre 2015 à fin mai 2016 sur la plage horaire suivante du mercredi matin : 9h30 à 10h30 pour un groupe et 10h30 à 11h30 pour l'autre groupe, rappelle M. Farineau. Cette aide qui s'est faite en français et en mathématiques a eu un bilan positif. Charge était donnée aux parents d'accompagner et de reprendre leur(s) enfant(s.) à l'EPC. Les élèves qui ont respecté ce protocole en ont tiré profit contrairement à ceux qui s'absentaient ou arrivaient en retard. Ce dispositif sera à nouveau proposé l'an prochain.

4) Bilan des diverses manifestations

Monsieur Farineau fait remarquer qu'il y a eu moins de manifestations organisées au sein de l'école cette année que l'année précédente. La première manifestation a eu lieu le 17 décembre 2015 avec la distribution des cadeaux aux élèves par le père Noël et le goûter offert par l'APE. On évitera peut-être l'an prochain de faire passer le père Noël au CP car la plupart des enfants sont de moins en moins crédules, dit-il. Mme Cech enseignante intervient pour dire qu'il est souhaitable de laisser passer le père Noël de loin et sur un temps court pour ne pas susciter la curiosité des moins crédules qui influencent les plus crédules. Mme Massard présidente de l'APE, pense qu'en CP et en CE1, cela dépend du contexte et le passage du père Noël reste malgré tout un symbole, même si les enfants qui y croient sont aussi dubitatifs.

M. Farineau rappelle que la deuxième manifestation de cette année, a été le défilé de Carnaval qui a eu lieu le 9 février 2016 à l'occasion de Mardi Gras. La maternelle cadres y a été conviée. L'itinéraire a changé par rapport à l'an dernier, il a été un peu plus court, et des tentes ont été louées pour la circonstance afin de

mettre les enfants dans le confort. Pour l'année prochaine une autre organisation pourra être envisagée, avec peut-être le point d'arrivée à l'école. On pourra aussi, comme le veut la coutume française, brûler un Bonhomme du Carnaval, en respectant bien entendu des règles de sécurité, et avec l'accord des services compétents de la COMILOG.

Le tournoi de football a eu lieu le samedi 19 mars 2016 avec une organisation un peu différente. Il n'a réuni que les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 sur une matinée un peu allongée mais pas sur toute une journée. Il a connu aussi un succès. Mme Massard pense que pour les CP et les CE1 qui n'ont pas participé, on pourra réfléchir pour une activité compensatoire. M. Farineau est d'accord mais signale néanmoins qu'en raison de leur âge, cela mobilisera plus d'adultes pour l'encadrement.

Un parent d'élèves interroge « - Qu'est devenu le grand loto de l'EPC ? »

Mme Massard répond que le loto coûte beaucoup d'argent à l'APE en termes de dépense mais aussi de travail, et les rentrées d'argent ne compensent pas les dépenses. D'autre part, les sponsors habituels rechignent de plus en plus à participer. Elle précise que l'APE n'entend donc pas dépenser sans compter. Elle indique qu'elle pense plutôt organiser à la place une activité au bénéfice des enfants.

Elle enchaîne en parlant du concours de pêche à la ligne des CM2 qui n'a pas eu lieu cette année car l'accès au site de Mounana est devenu impossible en raison d'un conflit entre la municipalité de Mounana et le propriétaire des lieux.

Ensuite elle annonce que pour la fin de l'année l'APE offrira aux élèves de l'EPC des cahiers de vacances. Elle se demande si cela peut se faire lors du spectacle de fin d'année. M. Farineau pense qu'il serait préférable de les distribuer aux parents lors de la remise des bulletins le mercredi 22 juin 2016.

M. Farineau annonce par ailleurs que la classe de CE2B de Madame Laloy qui a participé à un concours de l'imagerie « dis-moi dix mots » organisé par le ministère français de la culture et de la communication a remporté le premier prix. Mme Laloy intervient pour expliquer en quoi consistait ce concours promu aussi par la Mission Laïque Française et s'adressant aux écoles françaises du monde. Il s'agissait de créer un imagier pour expliciter le sens de 10 mots en Français provenant des divers pays francophones. Les lauréats ont gagné des livres de *l'Ecole des Loisirs* et un dictionnaire pour la classe.

Mme Massard dit que c'est un succès qui doit être partagé dans la presse de la COMILOG. Il s'agira donc d'informer le service de la Communication pour une large diffusion. M. Farineau dit que les représentants la MLF, par son truchement ont félicité l'enseignante, et très prochainement cette nouvelle sera diffusée sur le site internet de l'EPC et sur celui de la MLF.

S'agissant de la sortie au stade Héliconia, Mme Massard souligne que l'année passée, elle avait obtenu une faveur pour l'accès des classes dans le stade, car la structure n'était plus fonctionnelle mais cette année cela n'a pas été possible car le stade est en pleine réfection.

M. Farineau signale que le coût du transport pour les sorties est onéreux et cette année, il a été demandé d'être plus vigilant sur les dépenses.

5) Préparation de la rentrée scolaire 2016

Les effectifs prévus se présentent comme suit :

Niveau	effectifs	Nombre de classes	enseignants
MS	51	2	MSA Mme Lafontaine MSB Mme Villar / Mme Evina Bolo
GS	50	2	GSA Mme Likika GSB Mme Rousseau
CP	57	2	CPA Mme Cech CPB Mme Tene
CE1	60	2	CE1A M. Gonnod CE1B Mme Maissa
CE2	58	2	CE2 A M. Abolade CE2B Mme Laloy
CM1	60	2	CM1A M. Mikoumou CM1B M. Villar
CM2	62	2	CM2A M. Nzikou CM2B Mme Mahé
Total	398	14	

Inscriptions et radiations :

Niveau	rentrée 2016	Départs de l'école (radiations)	Arrivées (inscriptions)
	MS	0	51
	GS	0	1
	CP	3	0
	CE1	2	1
	CE2	1	2
	CM1	0	1
	CM2	42	2
Total :		48	58

M. Farineau informe qu'il a refusé beaucoup de demandes d'inscription d'élèves, environ une trentaine pour la rentrée 2016 et beaucoup de parents sont déçus. Il ajoute que c'est toujours déchirant de donner une réponse négative à ces demandes surtout à un parent qui attend depuis longtemps. Les critères d'admissibilité sont d'autant plus contraignants dit-il, que le nombre de places disponibles est réduit. Le directeur rappelle que l'EPC a pour priorité d'inscrire les enfants biologiques des cadres de la COMILOG. Par ailleurs, afin de mieux résorber les demandes d'inscription d'élèves non satisfaites, une réflexion est enclenchée avec la DRH de la COMILOG. En tout, une trentaine de demandes d'inscription dont une vingtaine recevables (correspondant aux critères d'éligibilité) ont été refusées faute de places.

M. TatyTaty représentant la DRH de la COMILOG interroge sur le nombre d'élèves inscrits à l'EPC qui sont extérieurs, et dont les parents ne sont pas des agents COMILOG, mais des enfants des employés des entreprises partenaires de la COMILOG. M. Farineau répond environ une vingtaine sur les 382 élèves cette année. M. TatyTaty explique qu'au départ l'EPC était réservée à tous les agents COMILOG et qu'elle pouvait accueillir en fonction des places disponibles des enfants de toutes les catégories professionnelles, moyennant le versement de droits de scolarité. A présent, l'EPC est saturée et accueille en priorité les enfants des cadres de l'entreprise. Il ajoute qu'au lycée Henri Sylvoz aussi il y a beaucoup de demandes d'inscription non satisfaites. M. Farineau s'interroge sur l'alternative des parents d'élèves du jardin d'enfants qui demandent l'inscription de leur enfant à l'EPC en fin de maternelle.

M. Farineau poursuit en indiquant que cette année il n'y a pas eu de maintien. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de besoin même si le maintien n'est pas toujours la réponse aux difficultés des élèves, fait-il observer. Mme Massard pose la question de savoir ce qu'il advient d'un enfant difficile et dont le niveau ne s'améliore pas année après année. M. Farineau répond en disant qu'on peut lui apporter une aide individualisée. Il indique que dans le système scolaire français, un élève ne peut être maintenu qu'une seule fois par cycle scolaire. M. Alfonsi ajoute que le maintien ou le redoublement ne démontre pas toujours son efficacité, et souvent malgré des redoublements, des élèves sont toujours en difficulté. M. Farineau indique que pour une certaine efficacité, le maintien doit être envisagé en fin de cycle.

M. Farineau signale que trois enseignants détachés quittent l'école en fin d'année scolaire et que trois nouveaux enseignants détachés arriveront à la rentrée (deux arrivent à la rentrée Madame et Monsieur Villar et l'autre est déjà sur place Madame Mahé). Les enseignants qui partent (M. Grand, M. Alfonsi, et M. Moutin) remercient tour à tour et disent avoir passé des bons moments au Gabon. M. Grand précise qu'il a obtenu un poste d'enseignant détaché dans une école française à Casablanca au Maroc, Monsieur Alfonsi sera maître-formateur dans une école française à Lagos au Nigéria, et M. Moutin retourne dans son département d'origine en France.

6) Liaison Maternelle cadres/EPC

M. Farineau précise que les enfants qui sont scolarisés à la maternelle cadres dès l'âge 3 ans, sont ensuite affectés à l'EPC en MS s'ils ont l'âge requis. Dans le cadre de la liaison entre les deux structures, M. Alfonsi, conseiller pédagogique a aidé les puéricultrices qui y travaillent à plusieurs reprises et celles-ci ont participé aux animations pédagogiques proposées aux enseignants de maternelle de l'EPC. Les enfants de la maternelle cadres ont participé au Carnaval de l'EPC. Les 13 et 14 juin 2016, ils sont venus à l'EPC et ont partagé un

goûter avec les élèves de MS. Le 28 mai dernier, une matinée portes-ouvertes destinée aux nouveaux parents a eu lieu, parents et enfants présents ont pu visiter l'école et ont rencontré une partie du personnel de l'EPC. Les puéricultrices de la maternelle cadres ont assisté fin mai 2016 à un conseil des maîtres avec les enseignants de l'EPC et ont participé à la répartition de leurs élèves dans les classes de MS. Le directeur précise qu'il reçoit individuellement tous les parents lors de l'inscription de leur enfant.

7) Liaison EPC/ lycée Henri Sylvoz

M. Farineau annonce qu'avec la nouvelle réforme des cycles, la classe de 6^{ème} est intégrée dorénavant dans le cycle des approfondissements : CMI, CM2, 6ème. L'EPC a commencé à travailler en concertation avec les professeurs du lycée. Dans le même cadre, les élèves de la 6^{ème} sont venus déclamer des poésies à l'EPC. Les enseignants ont aussi travaillé sur les programmations, et sur l'affectation des élèves de CM2 en 6^{ème}. Une visite du lycée Henri Sylvoz aura lieu prochainement pour les élèves de CM2 et la date reste à être déterminée parce que le lycée est actuellement aussi centre d'examen pour le baccalauréat.

Un parent d'élève demande si cette nouvelle organisation doit aussi s'étendre sur la répartition du travail des enseignants.

M. Farineau répond en disant que c'est justement le but de la nouvelle réforme, de favoriser les échanges entre les enseignants de CM2 et du collège et de mieux répartir le travail des élèves tout au long du cycle.

8) Informations sur le déroulement du CEP

La parole donnée à M Nzikou, qui indique que l'EPC a présenté cette année 40 élèves sur les 42 inscrits en CM2 au CEP. Les épreuves pratiques ont eu lieu exceptionnellement à l'EPC le 3 mai 2016, alors que les autres épreuves se sont déroulées au centre Léyima, les 1^{er} et 2 juin 2016. Le transport des élèves au centre a été pris en charge par l'école. Afin d'entraîner les élèves, deux examens blancs en interne ont été organisés les 6 avril 2016 et 11 mai 2016 et le deuxième avec la participation de tous les enseignants de l'élémentaire de l'EPC pour la correction des épreuves. Par ailleurs, les enseignants de CM2 ont proposé à leurs élèves le mercredi matin à la place du soutien scolaire, des séances de révision du programme pendant une longue période. L'inspection de l'Education Gabonaise a organisé aussi un concours d'orthographe dont les items de sujets avaient été donnés à l'avance aux participants. Ce concours a eu lieu au centre Leyima et a permis aux élèves de se familiariser avec leur centre d'examen et a sans aucun doute contribué à désamorcer leurs craintes. Globalement la préparation des élèves a été bonne et les résultats du CEP sont attendus fin juin 2016. Pour ce qui est du ressenti des élèves demandé à M. Nzikou, celui-ci dit que les élèves ont trouvé les épreuves abordables.

M. Boubebey parent d'élèves, rassure sur le CEP en affirmant que beaucoup d'aléas rentrent en ligne de compte sur la réussite des élèves à cet examen, car son fils qui n'a pas eu le CEP a été bien formé au vu de ses résultats qu'il obtient en 6^{ème}.

M Nzikou dit que la procédure de passage en 6^{ème} a été explicitée aux parents lors d'une réunion organisée à cet effet en février dernier. Il poursuit en disant que les élèves de CM2 ont participé aux évaluations nationales. Et ces évaluations feront office de bilan du 3^{ème} trimestre.

9) Le photographe

M. Farineau rappelle qu'un photographe envoyé par l'APE a photographié les élèves et les fratries pour réaliser les portraits et les photos de classe. Il indique que les parents de tous élèves de l'EPC ont été informés de la présence du photographe à l'école et qu'une autorisation de leur part leur a été réclamée avant la prise des photos, car il précise que les élèves de l'EPC ne peuvent pas être photographiés sans l'accord de leurs parents ou tuteurs. Il a été difficile d'obtenir le consentement de tous les parents, car beaucoup d'élèves n'avaient pas fait signer le mot.

Les photographies réalisées sont payées par l'APE et seront remises aux parents le 22 juin 2016 lors de la remise des bulletins.

10) Recommandations

M Farineau souhaite que les départs anticipés des élèves en vacances soient signalés au même titre que les départs définitifs pour que les radiations soient faites en vue de la réinscription des enfants concernés. Il déplore d'avance l'arrivée tardive des élèves à la rentrée 2016.

M. Farineau rappelle que la remise des bulletins aura lieu dans toutes les classes le mercredi 22 juin 2016 à partir de 14h00, et il dit qu'il est important que les parents légaux viennent en personne prendre le bulletin de leur(s) enfant(s), qu'ils sont bien les garants de la réussite de leur(s) enfant(s) et non ceux que certains envoient. Une notification de passage sera aussi signée par les responsables de l'enfant lors de la remise des bulletins. Il regrette que des bulletins scolaires de certains élèves ne soient pas signés par les responsables de l'élève, alors qu'en cas d'indisponibilité de leur part le jour prévu, un rendez-vous peut être convenu avec l'enseignant. M. Farineau fait remarquer que plusieurs enfants sont inscrits par parrainage ce qui provoque ce genre de dysfonctionnement.

M. Moutin affirme que le manque d'intérêt pour la réussite scolaire des élèves peut affecter leur scolarité au point où ils sont souvent enclins à un décrochage scolaire parce que laissés pour compte.

Pour ce qui est de la remise des manuels scolaires par les élèves, le directeur demande aux enseignants de vérifier leur état, et de faire payer leur remboursement par les parents, le cas échéant si les manuels sont abimés. Il indique aussi que les élèves doivent apprendre à respecter le matériel prêté par l'école et précise que les livres coûtent cher, et doivent être utilisés plusieurs années.

L'ordre du jour étant épuisé, M Farineau a pris le soin de rappeler que la rentrée scolaire 2016/2017 est prévue pour le 12 septembre 2016. Il espère qu'il n'y aura pas trop d'élèves en retard.

M. Alfonsi souhaite conclure par un mot pour remercier les enseignants de l'avoir accueilli dans leur classe, même si les visites de classe n'ont pas toujours été faciles au début. Une relation de confiance réciproque s'est installée petit à petit et M. Alfonsi a pu observer des progrès et une réelle implication de la part de l'équipe. Il tient également à profiter de la présence de M. TatyTaty pour remercier, par son intermédiaire, les deux directrices et les monitrices du jardin d'enfants et de la maternelle cadres pour leur implication et leur participation dans le cadre de sa mission.

M. Farineau demande aux parents volontaires désireux d'être représentants au conseil d'école pour l'année scolaire 2016/2017 de se manifester dès la rentrée, il remercie tout monde d'avoir participé à ce conseil puis il souhaite bonnes vacances à tous.

Commencé à 16h40 le conseil d'école a pris fin à 19h10 puis a été suivi d'un verre de l'amitié.

Une copie du présent procès-verbal est adressée aux personnes présentes à cette réunion ainsi qu'aux personnes invitées qui se sont excusées, à Madame Deschamps conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France de Libreville, à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale en poste à Cotonou, à Monsieur Fanene DRH COMILOG de Moanda, Monsieur Morelet chargé de mission pour les écoles d'entreprise à la MLF. Ce document peut être consulté sur le panneau à l'entrée de l'école et sur le site Internet <http://ee.mlfmonde.org/moanda-comilog/> dans la rubrique conseils d'école.

Fait à Moanda, le 14 juin 2016

Président du Conseil d'école Monsieur Farineau

Le secrétaire de séance Monsieur Mikoumou



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Monsieur Mikoumou, the secretary of the meeting.